

# COVOITURAGE

## Faciliter la mobilité partagée

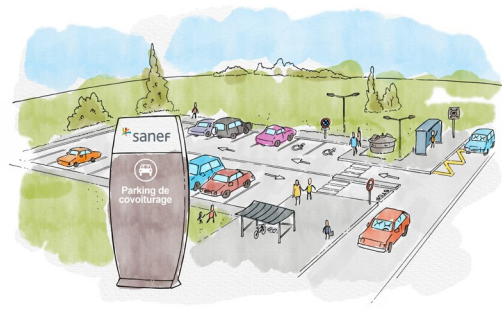
Catégorie : Mobilité Durable

### Métiers concernés

Construction	Expérience clients	Patrimoine	Achats
Communication, institutions & RSE	Support et exploitation	Technologies et systèmes	Ressources Humaines

### Contribution aux axes RSE

Mobilité durable	Sécurité des clients et des collaborateurs	Empreinte environnementale	Contribution positive aux territoires	Qualité de vie au travail et employabilité	Dialogue avec les parties prenantes
------------------	--	----------------------------	---------------------------------------	--	-------------------------------------



### Contexte et objectifs

Occasionnel ou quotidien, sur de courtes distances ou de longs trajets, le covoiturage est une pratique en forte croissance en France, qui permet de poursuivre plusieurs objectifs :

- La réduction de l'impact environnemental des déplacements. En 2018, en France, environ 270 000 tonnes équivalent CO2 ont été évitées grâce au covoiturage, ce qui correspond aux émissions totales de 23 000 français pendant 1 an.
- La réduction des coûts liés aux déplacements, s'élevant jusqu'à 2 000 € par an pour une pratique quotidienne du covoiturage sur un trajet de 30 km.
- La réduction des temps de transport et de la congestion routière.

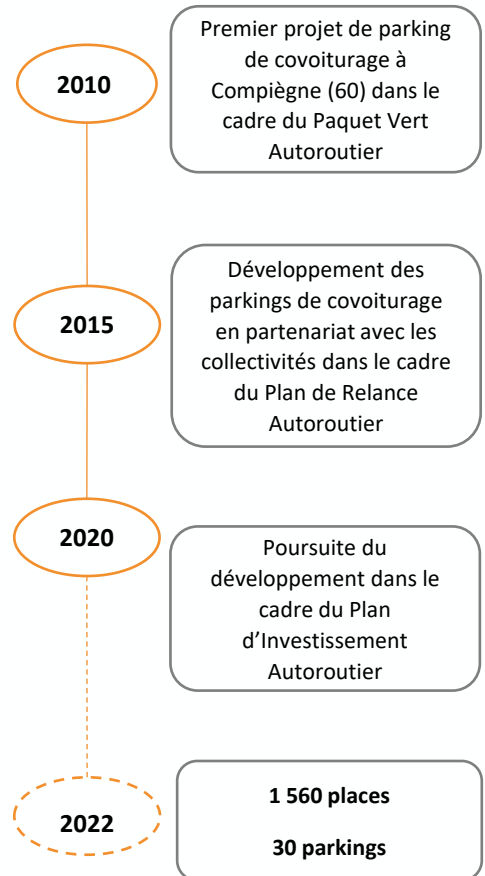
Afin de participer à l'objectif de l'Etat de tripler les trajets réalisés en covoiturage d'ici 2024, le groupe Sanef est engagé dans la mise en place d'aménagements dédiés au covoiturage.

L'action de Sanef résulte d'un travail partenarial mené avec les collectivités territoriales pour identifier leurs besoins et mettre en œuvre avec elles les infrastructures de covoiturage.

### Description

**Aménagement** : Depuis 2010, Sanef développe un programme de rénovation et d'aménagement de parkings dédiés au covoiturage à proximité de ses réseaux. Ces parkings sont accessibles depuis l'autoroute et les réseaux routiers secondaires.

**Innovation** : Sanef expérimente sur des barrières de péage de l'A14 et de l'A1 un système automatique de détection du nombre de passagers dans le véhicule permettant une tarification différenciée. Ce dispositif pourrait être déployé à l'avenir sur d'autres axes du groupe et proposer également des voies réservées au covoiturage.



14,8 M€

Le montant global dédié aux initiatives en matière de covoiturage

20

Parkings disponibles dans 9 départements à mai 2021

## Bénéfices sociétaux et environnementaux



Qualité de vie



Ressources Humaines



Ancrage local



Ressources naturelles



Biodiversité



Climat



Le covoiturage permet de partager les coûts liés aux déplacements, d'apporter une alternative dans les secteurs dépourvus de transports en commun, d'améliorer la convivialité dans les trajets quotidiens.

L'aménagement des parkings dédiés au covoiturage permet de mieux connecter la mobilité sur les réseaux autoroutiers et secondaires, en favorisant également la multi modalité (vélos et transports en commun).

La pratique du covoiturage contribue à réduire l'impact des transports sur la qualité de l'air et les émissions de CO2 : deux personnes dans une voiture, c'est deux fois moins de pollution.

## Intérêts pour Sanef

- Apporter une réponse adaptée à une demande croissante des usagers.
- Fluidifier le trafic et réduire la congestion autoroutière, notamment en zone péri-urbaine.
- Améliorer la sécurité du stationnement pour les covoitureurs empruntant notre réseau.
- S'inscrire de manière concrète dans une démarche en faveur de la mobilité durable.

## Perspective de développement de l'initiative

### Degré de maturité



0 1 2 3 4

+ La réalisation des parkings de covoiturage a commencé en 2010 et se poursuivra dans les années à venir.

+ Les parkings existants connaissent un fort taux de fréquentation (supérieur à 80 %)

### Degré de faisabilité



0 1 2 3 4

+ L'aménagement de parkings de covoiturage est une compétence maîtrisée par Sanef.

- L'installation de ces parkings dépend de conventions avec les collectivités territoriales.

### Degré d'innovation



0 1 2 3 4

+ L'application d'une technologie *deep learning* au covoiturage est une initiative innovante.

## Potentiel de développement

L'expérience de Sanef et les études publiées en matière de covoiturage suggèrent plusieurs pistes de développement :

- Envisager le développement de voies réservées au covoiturage.
- Développer une tarification incitative sur des trajets stratégiques, afin de réduire la congestion autoroutière
- Accroître la multimodalité des parkings (Pôles d'échanges multimodaux (PEM), infrastructures de stationnement sécurisées « 2 roues », accessibilité vélos) et les services annexes (bornes de recharge électriques...).
- Envisager des partenariats avec des plateformes de covoiturage pour assurer les référencements des infrastructures mises en place par Sanef.
- Envisager la création de parkings de covoiturage sur chaque diffuseur autoroutier.

## Principaux enseignements

Les initiatives en faveur du covoiturage ont démontré la capacité de Sanef d'accompagner les nouvelles pratiques de mobilité, et de répondre aux problématiques des territoires, en identifiant les sites appropriés, en améliorant la sécurité du stationnement et les conditions de déplacement.

Le covoiturage s'avère être un maillon essentiel de la mobilité du futur, en particulier dans les zones à forte densité urbaine et s'inscrit dans une réflexion stratégique plus large sur le développement de la comodalité et de l'écomobilité.